



15 AVRIL 1989



Plantation de
L'ARBRE DE LA LIBERTE

BULLETIN MUNICIPAL

MAI 1989

A
V
E
N
A
Y

S O M M A I R E

- page 3: Le Conseil Municipal;
Les commissions;
Les délégués aux Syndicats Intercommunaux.
- page 4: Etat-Civil;
Respectons les biens communaux;
Renseignements pratiques.
- page 5: Règlement du terrain de sports.
- pages 6 et 7: Budget primitif 1989; Budget du C.C.A.S.
- pages 8 à 11: La parole aux associations.
- page 12: Le mot de l'école.

*
* *
*

Le Conseil Municipal

Maire: Lucien MARTIN. Adjoint: Pierrette DAVESNE, Jules TIRARD.

Conseillers: Robert BAZIN, Guy GIGUET, Monique LÉBOULANGER,
Jean-Louis LECHEVALIER, Gérard LEMOINE, Alain MENNESSIER,
Bernard PUPIN, Didier REGNAULT.

Les Commissions

Elles ont pour rôle de préparer le travail du Conseil Municipal en étudiant les dossiers et en faisant des propositions.

FINANCES et BUDGET: tout le conseil;

BATIMENTS COMMUNAUX: MM BAZIN, GIGUET, PUPIN, REGNAULT;

VOIES et CHEMINS: MM LECHEVALIER, LEMOINE, REGNAULT, TIRARD;

FETES et CEREMONIES: MM GIGUET, LEMOINE, PUPIN;

AFFAIRES SCOLAIRES: Mme LÉBOULANGER, MM GIGUET et MENNESSIER;

INFORMATION: Mme DAVESNE, MM MENNESSIER et PUPIN;

TERRAIN de SPORTS: MM GIGUET, LECHEVALIER, LEMOINE, MENNESSIER, TIRARD;

URBANISME et ESPACES VERTS: MM GIGUET, LECHEVALIER, LEMOINE, MENNESSIER, PUPIN.

Pour vos observations, vos suggestions, n'hésitez pas à contacter les membres de la commission concernée.

CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE (nouveau nom du B.A.S.)

3 conseillers: Mme LÉBOULANGER, MM MENNESSIER et PUPIN;

3 personnes hors conseil: MMES BAZIN, BELLOU Colette, MARCHEGIANI.

Les Délégués aux Syndicats Intercommunaux

SYNDICAT d'ADDUCTION d'EAU (2 délégués):

titulaires: MM MARTIN et TIRARD; suppléants: MM LECHEVALIER et REGNAULT;

SYNDICAT SCOLAIRE (2 délégués):

titulaires: Mme LÉBOULANGER, M GIGUET; suppléants: Mme DAVESNE, M MENNESSIER;

SYNDICAT d'ASSAINISSEMENT (2 délégués):

titulaires: MM BAZIN et TIRARD; suppléants: MM MENNESSIER et REGNAULT;

SYNDICAT d'ELECTRIFICATION (1 délégué):

titulaire: M BAZIN; suppléant: M LECHEVALIER.

Etat-Civil

NAISSANCE: DELAUNAY Kevin
6 mars 1989

DECES: SOUCHON Michel
13 février 1989

Respectons les Biens Communaux

Ces derniers temps, des dégradations ont été constatées:

- à la salle des fêtes: grilles d'aération défoncées, descente de gouttière arrachée,
- au terrain de sports: tentative d'effraction de la porte du garage, porte des W.C. enfoncée, plinthe arrachée, détérioration du matériel.

Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

Chacun doit avoir à coeur de préserver les biens communs qui, faut-il le rappeler, sont acquis et entretenus avec l'argent des contribuables. Rappelons également que les parties communes, notamment la place de l'Eglise, doivent être respectées et que les détritius y sont indésirables.

Renseignements Pratiques

CARTE D'IDENTITE

Pour obtenir ou faire renouveler une carte nationale d'identité, il faut fournir: 2 photos d'identité, un timbre à 115 F et soit l'ancienne carte soit un extrait d'acte de naissance*.

* l'extrait d'acte de naissance doit être demandé à la mairie du lieu de naissance; il est indispensable en cas de perte de carte d'identité ou de première demande.

RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS:

20 JUIN

17 OCTOBRE

Règlement du Terrain de Sports

Article 1: Le Terrain de Sports est libre d'accès pour pratiquer des activités compatibles avec ses aménagements.

Article 2: Ce terrain, dont l'entretien est à la charge des contribuables locaux, doit être respecté dans l'intérêt de tous: voilà pourquoi nous vous demandons de respecter des règles évidentes de bonne tenue.

Il est, en conséquence, interdit:

- de jeter des papiers et autres détritrus, salir ou dégrader d'une façon quelconque les sanitaires et bâtiments se trouvant sur ce site;
- de détériorer les clôtures des riverains, notamment en escaladant les grillages de façon cavalière;
- de circuler avec des véhicules à moteur *, exception faite lors des manifestations organisées sur le site; dans ce cas, les véhicules peuvent accéder au parking situé face au bâtiment principal, et ce, sous la responsabilité des organisateurs.

Article 3: Il est demandé de respecter le calme et la tranquillité en ce lieu public.

Les activités sportives ou de loisir sont autorisées jusqu'à 22 heures.

Article 4: Pour toute activité sur ce terrain, les associations doivent en faire la demande auprès de monsieur le Maire.

Article 5: Les personnes ou associations ne respectant pas les règles élémentaires de cohabitation sur ce terrain pluridisciplinaire se voient exposées à une interdiction temporaire ou définitive d'accès.

* l'accident de motos qui s'est produit récemment doit rappeler tout le monde à la prudence.

*

* *

*

TENNIS: le court est maintenant achevé.
Les règles de son fonctionnement sont à l'étude.
Vous serez informés de son ouverture.

Centre Communal d'Action Sociale

BUDGET 1989

RECETTES:

Locations.....	2 500
Part sur concessions.....	216
Subvention.....	4 500

7 216

DEPENSES:

Impôts fonciers....	1 500
Bourses communales....	2 400
Subvention ADMR.....	1 700
Secours en argent.....	1 616

7 216

Budget Primitif 1989

RECETTES D'INVESTISSEMENT

204 884

*dont: prélèvement sur fonctionnement.....	80 000
(auto-financement)	
subventions.....	52 500
emprunt.....	50 000

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

204 884

Remboursement d'emprunts.....	11 996
Matériel communal.....	5 500
Matériel scolaire.....	2 000
Gymnase (Evrecy).....	4 485
Travaux de bâtiments.....	5 000
Travaux de voirie.....	40 903
Salle des fêtes (agrandissement).....	100 000
Terrain de sports.....	35 000

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

715 077

* dont: dotations versées par l'Etat.....	285 687
contributions directes (impôts).....	240 325
locations des immeubles.....	22 000
ordures ménagères.....	41 500
cantine et garderie.....	27 500

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

715 077

DENREES ET FOURNITURES.....	55 500
* dont: alimentation (cantine).....	25 000
combustibles.....	18 000
fournitures scolaires.....	5 100
FRAIS DE PERSONNEL.....	260 600
IMPOTS ET TAXES.....	5 155
TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS.....	134 789
* dont: ordures ménagères.....	41 500
Bâtiments et voirie.....	57 887
électricité, eau, gaz.....	20 000
PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS.....	71 127
* dont: contingent d'aide sociale.....	38 600
contingent service incendie.....	8 562
contingent scolaire départemental.....	1 104
charges intercommunales.....	22 461
- Piscine Villers.....	7 461
- Syndicat Scolaire.....	8 400
- Gymnase.....	1 000
- Syndicat d'électrification.....	4 000
- Syndicat d'assainissement.....	1 350
- Syndicat Vallée d'Orne.....	70
ALLOCATIONS ET SUBVENTIONS.....	35 130
* dont: - Comité des Fêtes.....	6 000
- Coopérative scolaire.....	6 000
- Football club.....	6 000
- L.C.A. 3e Age.....	7 500
-I.C.L.....	1 800
- C.C.A.S.....	4 500
- Anciens combattants.....	1 200
- Société de chasse.....	400
- Bourses et Prix.....	1 700
FRAIS DE GESTION GENERALE.....	50 000
* dont: Fêtes et cérémonies.....	6 000
Frais de transport.....	1 500
Indemnité du Maire et des Adjointes.....	35 000
FRAIS FINANCIERS (intérêts d'emprunt).....	22 776
PRELEVEMENT POUR INVESTISSEMENT.(auto-financement)..	80 000

La Parole aux Associations

COMITE DES FETES ET LOISIRS d'AVENAY

Le Comité des Fêtes est une association qui fonctionne bien, depuis plus de 25 ans, grâce à une équipe dynamique et solide, malgré une baisse sensible du nombre des membres actifs.

Il s'agit pour nous:

- d'organiser des manifestations où tout le monde peut se retrouver avec joie pour se distraire;
- d'initier les jeunes au tennis de table (34 inscrits cette année) grâce à un bon encadrement;
- de soutenir la coopérative scolaire d'Avenay en participant à l'organisation de l'arbre de Noël, en donnant le bénéfice de notre 3e concours de belote, qui était cette année de 2 051,20 F ;
- de penser aux personnes âgées,
 - ◊ en distribuant un colis de Noël (53 colis pour Noël 1988),
 - ◊ en offrant un repas, qui a permis cette année à une quarantaine d'anciens de se retrouver autour d'une bonne table, tout en ayant une pensée particulière pour les malades,
 - ◊ en donnant 25 % du bénéfice de la kermesse au Club du Troisième Age, ce qui représente une somme de 4 950 F pour l'année dernière;
- de gérer la location de la salle des fêtes. Pour les personnes intéressées par la location, s'adresser à madame Marchegiani Janine (tél: 31-80-57-84). Nous tenons à remercier monsieur Lemoine Gérard qui en a assuré le bon fonctionnement pendant de nombreuses années et croyez que ce n'est pas une tâche facile.

Nous pouvons réaliser ce programme grâce à la subvention communale, au bénéfice de la location de la salle des fêtes et au bénéfice de nos manifestations.

Voici un bref aperçu de nos activités:

21 MAI: Concours de pétanque

4 JUIN: Randonnée cycliste (30 Km environ le matin)
suivie d'un méchoui vers 12 H 30.

24-25 JUIN: Kermesse, Concours du pain. Au programme de ces deux jours:

samedi 24: réception des pains de 10 H à 16 H
18 H. délibération du jury

dimanche 25:

9 H. casse-croûte aux tripes avec la participation des membres de la Tripière d'Or et des Charretiers de l'Odon.
10 H 30. Grand Messe en plein air avec distribution de pain béni.
11 H 45. Chapitre d'Intronisation par les membres de la Tripière d' Or.
12 H. Ouverture du chapiteau au public ; ouverture des stands de restauration.
14 H. Grande Kermesse.

Le Comité prépare son 6e concours du pain en ayant toujours le souci d'innover, d'améliorer cette manifestation pour que cette journée soit une fête réussie pour tous: visiteurs et boulangers.

Pour ce faire nous avons besoin de tous pour préparer ces deux jours de fête. N'hésitez pas à nous rejoindre à la première réunion préparatoire qui aura lieu le jeudi 11 mai à 20 H 30 à la salle des fêtes, vous serez les bienvenus.

ACTIVITE "TENNIS DE TABLE"

Encore deux séances d'entraînement, et la saison 1988-1989 aura vécu. Comme je le disais au précédent bulletin, le club a eu une fréquentation record (34 participants, 29 jeunes et 5 adultes), dont 3 jeunes d'Esquay Notre Dame. Un jeune du Foyer de Champ- Goubert d'Evrecy a été inscrit, démarche intéressante, finalement peu convaincante, car un trop grand absentéisme a été constaté. Fait regrettable, jamais le club n'a été tenu au courant de ses absences, dans ce cas le garçon n'est pas particulièrement responsable.

Le verdict des diverses équipes engagées en championnat est connu:

- Première division: une équipe. Elle finit seconde et accède en promotion d'honneur, c'est la seconde fois que cela arrive, le niveau est plus relevé, l'essai sera tenté avec comme objectif le maintien.
- Deuxième division: 2 équipes.

équipe expérimentée: elle finit première, en concédant une seule défaite, donc elle accède en première division.

équipe débutants: elle finit quatrième sur six, c'est encourageant pour l'avenir.

Un match amical aller et retour a eu lieu avec Hermanville sur Mer. Cela concernait les jeunes de 9 à 12 ans, les petits jeunes d'Avenay font percevoir de réels espoirs.

Championnat individuel: en championnat régional "A", les 5 jeunes qualifiés, malgré un bon comportement, ne furent pas sélectionnés pour le championnat de France.

en championnat régional "B": U.F.O.L.E.P. seulement.

Résultats très satisfaisants. Les 3 filles qualifiées sont championnes régionales. Elles sont les seules représentantes de la Basse Normandie pour les championnats de France de Bains les Bains dans les Vosges (29-30 avril et 1er mai).

Les trois qualifiées: Maryline Marchegiani, Fabienne L'Hopitalier, Isabelle Lucas d'Esquay Notre Dame. Dommage pour Fabienne, pour des raisons d'exams, elle a dû s'abstenir.

Résultats tout frais, puisqu'elles sont rentrées le 1er mai.

catégorie cadette: Maryline Marchegiani est allée jusqu'au quart de finale, c'est déjà un bon résultat.

catégorie minime: Isabelle Lucas est allée en demi-finale, a échoué de peu pour la finale, très bon résultat. Félicitations à ces deux filles qui ont fait honneur à leur sélection.

Pour leur déplacement dans les Vosges, elles furent accompagnées par un dirigeant de Saint Aubin d'Arquenay, club avec lequel de bonnes relations sont entretenues. Le Comité des Fêtes et Loisirs a pris à sa charge les frais de déplacement et d'hébergement. Les familles furent très sensibles à cette démarche.

Pour clore la saison, le 16 mai à 20 H 30 se déroulera la réunion générale du club. Les parents des joueurs, les membres du Comité sont invités. Le secrétaire départemental de tennis de table de l'U.F.O.L.E.P. sera convié également. Lors de cette réunion sera évoqué parmi d'autres sujets, le problème de la salle pour la saison prochaine, du moins en ce qui concerne le déroulement des matchs.

Ce fut donc une saison bien remplie, et une bonne ambiance a accompagné celle-ci.

Le Responsable du Club,

Gérard Geneslay.

REGARDS SUR L'I.C.L.

Un nombreux public était présent à l'Assemblée Générale du 2 décembre qui s'est déroulée dans la salle des fêtes de Maizet où un film vidéo fit revivre les grands moments de la première rencontre avec les 90 allemands venus de JOHANNESBERG. Tous ont apprécié notre hospitalité et de nombreux liens se sont créés.

Au cours du week-end du 1er mai, un voyage retour a eu lieu; 3 cars ont emmené 150 personnes vers l'Allemagne où elles ont été hébergées dans des familles.

Afin de faciliter les rapports, des cours d'allemand sont donnés à Vacognes le lundi à 20 H 30 et à Amayé le vendredi à 18 H 30.

Tous les membres du Conseil d'Administration étant arrivés en fin de mandat, des élections ont eu lieu. Ont été élus:

pour AMAYE:	Mme Thérèse	RENOUF	secrétaire
	Mr Hugues	SAUR	
	Mme Annie	STONHAM	secrétaire adjointe
pour AVENAY:	Mr Gabriel	DELCAMBRE	trésorier
	Mme M. Antoinette	DELCAMBRE	
	Mme Janine	MARCHEGIANI	
pour MAISONCELLES:	Mr Gérard	DUBOSQ	
	Mr J. Claude	DUBOSQ	
pour MAIZET:	Mr J. François	CHAPALAIN	
	Mme Anne	LE CORSU	vice présidente
pour MONTIGNY:	Mr Georges	LECONTE	
pour Ste HONORINE du FAY	Mr Jean	LEGOUPIL	
	Mme Françoise	GASTEBLED	
	Mme Blanche	HAMELIN	
pour VACOGNES- NEUILLY	Mr Jacques	BENOIST	président
	Mr J. Louis	BOUTROIS	

A la demande de la commune de PREAUX-BOCAGE, le Conseil d'Administration a accepté son admission au sein de l'ICL. Madame Martine HUET a été élue représentante de cette commune.

Les activités

En février, 26 jeunes gens, garçons et filles, encadrés par Mlle Sylvie DENNEBEY, directrice, et par messieurs Gérard GENESLAY, Ludovic BRISSET, Marc LEPETIT pour l'animation et les cours de ski; monsieur LEBOURGEOIS et madame HARIVEL assurant l'intendance, sont allés en Suisse, à AROLLA, s'adonner aux joies du ski. Malgré les mauvaises conditions atmosphériques, la neige était au rendez-vous pour le plaisir de tous.

Le rallye est prévu pour le 18 juin.

Camp jeunes: il aura lieu en Allemagne. Le tarif est fixé provisoirement à 1 750 francs et pourra varier en fonction de la subvention de l'OFJA.

Centre aéré: se déroulera dans les locaux de Champ Goubert du 3 au 28 juillet inclus, à l'exception des 14 et 15. Les inscriptions seront prises à la bibliothèque de l'I.C.L., à Maizet:

les mercredis 24 et 31 mai et 7 juin de 18 H à 19 H,
les samedis 27 mai, 3 et 10 juin de 14 H à 16 H.

Sports: une journée sportive rassemblera les sportifs de tous âges le 17 septembre.

Les Anciens pourront se retrouver au cours d'un après-midi récréatif dans le courant de la 3e semaine d'octobre.

Le 4 novembre, une soirée cabaret vous plongera dans une atmosphère ouatée. Nous vous y attendons nombreux.

Afin de donner un nouvel essor à notre animation musicale et de meilleures possibilités aux enfants, l'I.C.L. et l'A.F.R. d'Evrecy ont fusionné depuis le mois d'octobre.

Le 12 mars, une fête de la musique a permis à un nombreux auditoire de juger les progrès réalisés dans ce domaine par nos jeunes musiciens. Une exposition sur l'accordéon, des origines à nos jours, fut très prisée de l'assistance. Un pot de l'amitié clôtura ce merveilleux après-midi.

LOISIRS, CULTURE, ACCUEIL du 3e AGE

Quoi de nouveau depuis notre Assemblée Générale de janvier ?

Nos activités se suivent mais ne se ressemblent pas.

En mars dernier, notre après-midi s'est déroulé, en compagnie de nos amis de Sainte Honorine du Fay, dans une ambiance de fête que deux musiciens contribuaient à créer par des refrains connus de nous tous. Peut-être un peu de bruit mais beaucoup de gaieté. De plus, une tombola était organisée et réjouissait les heureux gagnants. Le traditionnel goûter cloturait cette rencontre.

Le 16 avril, c'est avec un réel plaisir que nous étions conviés au repas des Anciens, offert si aimablement par le Comité des Fêtes à qui nous renouvelons nos sincères remerciements. Souhaitons que cette tradition soit maintenue car elle préserve et crée des liens amicaux.

Nous sommes également très sensibles à la générosité dont fait preuve le Conseil Municipal à l'égard de notre club en renouvelant la subvention annuelle.

Le Conseil d'Administration a tenté d'innover en proposant à tous ses membres adhérents de faire, si le temps le permet, une sortie champêtre le jeudi 11 mai, en forêt de Grimbosq. Nous penserons à nous munir de notre pique-nique ainsi que du matériel nécessaire: fauteuils pliants, couverts, gobelets, jeux, etc... Nous partirons à 11 H 15 en voitures individuelles - si le soleil n'est pas de la partie, nous serons contraints de rejoindre la salle des fêtes pour les jeux habituels.

A propos de notre voyage au golfe du Morbihan, du 31 mai prochain, nous avons le plaisir de compter une cinquantaine de participants. Le départ est prévu à 6 H 15, place de l'Eglise.

A cause de désistements éventuels, nous pourrions sans doute accueillir des partants de dernière heure.

Enfin, notre préoccupation actuelle est de recenser les volontaires pour confectionner des fleurs, guirlandes et cocardes en papier pour la préparation et la réussite de la kermesse des 24 et 25 juin prochain.

A bientôt,

La Présidente,

Mme BAZIN.

* * * * *

PETITES ANNONCES

- M FAUQUEMBERG (tél: 31-80-43-59)

recherche herbages - même petites surfaces - à louer pour ses poneys.

Le Mot de l'Ecole

Avec le mois de Mai, ce sont les dernières semaines de l'année scolaire qui débutent. Cette année scolaire, qui aura été marquée par plusieurs évènements importants.

Le premier, nous avons eu l'occasion de l'évoquer longuement, aussi n'y reviendrons-nous pas en détail, concerne les menaces qui pèsent sur la seconde classe; faute de n'avoir pu trouver de solution définitive, nous avons pris le parti d'espérer que les chiffres dont nous disposons suffiront à maintenir les deux classes, et que l'avenir se montrera moins incertain.

Le second évènement, de loin le plus important pour les enfants, fut la Classe de neige. Même si la neige n'était pas aussi abondante que nous l'aurions souhaité, nous avons pu profiter, pour beaucoup pour la première fois, des joies du ski. Il nous faut seulement regretter que les deux derniers jours aient été gâchés par des accidents qui ont obligé deux enfants à revenir avec un plâtre. Encore un peu de patience, et cela ne sera plus qu'un mauvais souvenir. Le ski n'était pas la seule activité, et nous avons aussi pu effectuer de nombreuses visites et randonnées à travers la vallée de la Maurienne.

3 semaines vraiment bien remplies !

Nous vous convierons d'ailleurs fin mai, à revivre avec nous ces agréables moments.

Parler de la classe de neige nous oblige aussi à revenir sur les activités qui ont permis, en partie au moins, de la financer: le bal costumé et la soirée choucroute. Le nombre d'entrées au bal et la participation à la tombola ont frisé les records. Quant à la soirée-choucroute, elle a encore réuni près de 250 personnes, dans la bonne humeur.

Que tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la réussite de ces activités en soient ici vivement remerciés.

N'oublions pas pour terminer que tous ces efforts permettront aussi à la classe des " petits " de partir, en juin, une semaine en classe de mer, à Grandcamp.

Une dernière précision: les inscriptions pour la prochaine rentrée seront prises tout au long du mois de juin. Seront accueillis en Section Infantile les enfants nés en 1984.

Rendez-vous à la rentrée 1989-90 !

Liliane et Jean-Yves Caillard.

* * * * *

FINANCEMENT DE LA CLASSE DE NEIGE:

1/ coût: 54 384 F (17 enfants)

2/ financement: sur trois années scolaires (86-87, 87-88, 88-89)

subvention communale.....	18 000
comité des fêtes (belote).....	5 800
bals costumés.....	9 625
soirées choucroute.....	20 835
conseil général (250 x 17).....	4 250
participation des familles *.....	3 100

TOTAL 61 610

* 200 F pour un enfant; 300 F pour deux enfants.

Il restera un excédent qui permettra de financer, comme prévu, la classe de mer.